

Nombre de conseillers :

- en exercice : 29
- présents : 25
- votants : 29

L'an deux mille vingt-six, le 14 du mois de septembre à 19 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de Bons-en-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes, sous la présidence de M. HASSAN Jérôme

Date de convocation : 08/09/2026

PRESENTS : Mmes et Mrs HASSAN Jérôme, DUPERRIER Pierre, BAGOT CHIARAVALLI Laura, MUGNIER Christophe, COMETTINI Ramon, JANIN Josette, MAIRE Céline, SCHILLER Patrick, CAUSARD-SESTAC Jocelyne, MEIER Marie-José, LAVY Véronique, DESDOUETS Solange, DEJONGHE Nathalie, BRUNIER Michael, LAURENT Yannick, ABDUL ALIM Jaleele, COLLY Alexandre, MOICHON Nathalie, TROTET Loris, MOICHON Marine, CHARMOT Anthony, JACQUIER Olivier, SALABERT Oriane, PAGEAUX ARBAULT Quentin, ALLOUCH Yasser

ABSENTS EXCUSES : YATTOCHANE Halima a donné procuration à JANIN Josette, MAIRE Frédéric a donné procuration à HASSAN Jérôme, PEREIRA Sylvie a donné procuration à PAGEAUX ARBAULT Quentin, GIRAULT Jean-Michel a donné procuration à JACQUIER Olivier

SECRETAIRE : DEJONGHE Nathalie

D2026_091405

OBJET : Création / Suppression d'un emploi permanent à temps complet

Rapporteur : Laura BAGOT-CHIARAVALLI

Vu :

- le Code Général de la Fonction Publique, notamment son article L313-1 ;
- le Budget principal de la collectivité ;
- Le Tableau des emplois ;

Considérant :

- que les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant ;
- que les besoins des services nécessitent la transformation d'un poste de catégorie B en catégorie A, suite à une réorganisation des services,

**Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE,
DECIDE**

- De modifier à compter du 01 octobre 2026, le tableau des emplois afin de procéder à la création / suppression d'un emploi permanent d'attaché territorial en vue de l'embauche d'un responsable juridique comme indiqué dans le tableau suivant :

Cadre d'emplois / grade à supprimer	Cadre d'emplois / grade à créer	Temps de travail	Nombre de poste
Rédacteur principal de deuxième classe	Attaché territorial	Complet	1

- De fixer la rémunération sur l'échelle relative au grade d'attaché territorial**
- D'inscrire les dépenses correspondantes au budget principal de la commune.**

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Jérôme HASSAN



La secrétaire,

Nathalie DEJONGHE